

Thème: FDF

MSP 3 : REMPLISSAGE DE L'ENGIN

Compétences détaillées : Analyser son environnement / Placement du véhicule / Etre capable de mettre en œuvre une alimentation.

Résultats attendus de la MSP : L'ensemble des personnels doivent être capable de mettre en place l'alimentation d'un engin.

Public concerné : équipier, chef d'équipe, chef d'agrès.

Ratio accompagnateur/personnel : 1 pour 6 à 8.

Lieu : Sur PI, points d'eau naturel, réserve incendie.

Besoins logistiques : 1 CCFM ou 1 CCR (A, SR) ou FPTR-FPT pour les centres ne disposant aucun engins FDF.

Descriptif de la MSP et son déroulement : Mettre en œuvre les différentes manœuvres d'alimentation suivantes :

- Alimentation sur PI, avec Hydro-éjecteur, avec aspiraux, avec moto pompe flottante.

Consignes aux accompagnateurs : Faire exécuter l'exercice avec dynamisme et détailler verbalement les manœuvres.

Consignes aux manouvriers : Réaliser la MSP comme si vous étiez en situation réelle.

Règles de sécurité :

Port du casque et des gants obligatoires pour les personnels manœuvrant.

Attention à la pression sur PI si manœuvre de remplissage par vanne de remplissage.

Lors de l'alimentation au moyen de l'hydro-éjecteur veiller de disposer de 300 litres d'eau minimum.

Attention aux différents risques de chute des personnels à proximité de point d'eau naturel.

Recommandations pour le débriefing appelé aussi « retour réflexif »

Quels ont été les problèmes générés ?

Prises d'information :

Analyse des informations sur la méthodologie :

Décisions d'action en fonction de l'analyse:

Actions :

Lien opérationnel :

L'alimentation en eau du CCF est réalisée par l'un des orifices suivants :

- l'orifice d'alimentation de la pompe ;
- l'orifice d'alimentation de la citerne ;
- le trou d'homme.



Si le CCF est seul à s'alimenter sur l'hydrant, il choisira l'alimentation de plus gros diamètre.



Dans le cas d'une noria, le conducteur peut être amené, sur ordre, à se déplacer seul entre le point d'attaque et le point de ravitaillement en eau. Il reste alors en liaison radio avec l'échelon hiérarchique supérieur.

Les différents points d'eau pouvant être utilisés sont :

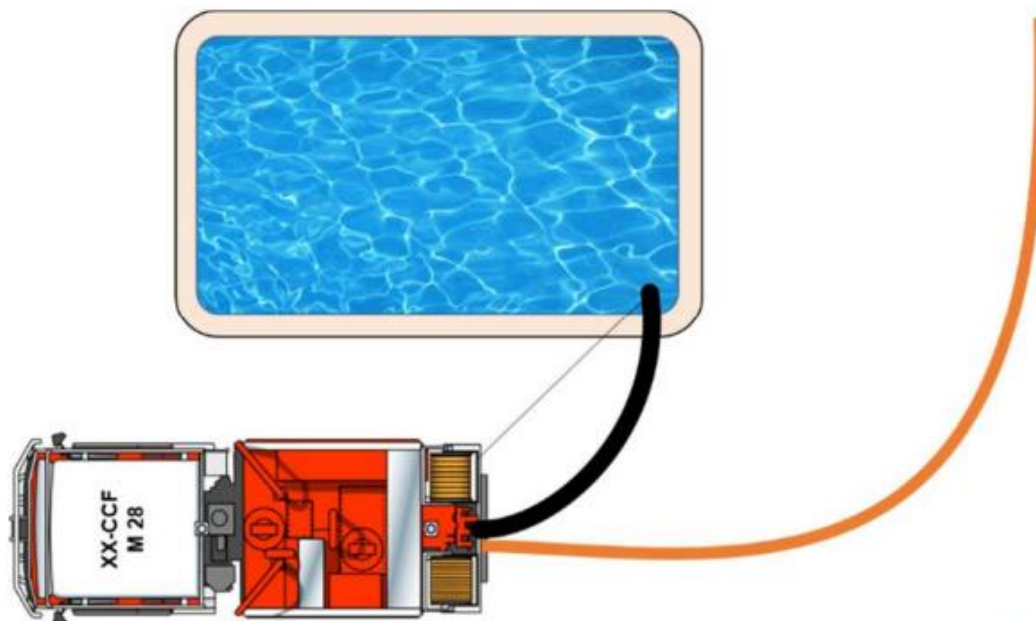
- les points naturels (lacs, lagunes, cours d'eau, étangs, etc.) ;
- les points d'eau artificiels (réserves, citernes, château d'eau, piscines, etc.) ;
- les forages de défense forestière contre l'incendie (DFCI) ;
- les poteaux ou bouches incendie (par défaut).



Dès lors que les citernes des engins ont pu contenir de l'eau de mer ou provenant de point d'eau naturels et artificiels, il est nécessaire d'effectuer un rinçage et le cas échéant de vérifier qu'aucun sédiment ou caillou n'obstrue les orifices de pompe ou les buses d'autoprotection (le démontage peut être requis).

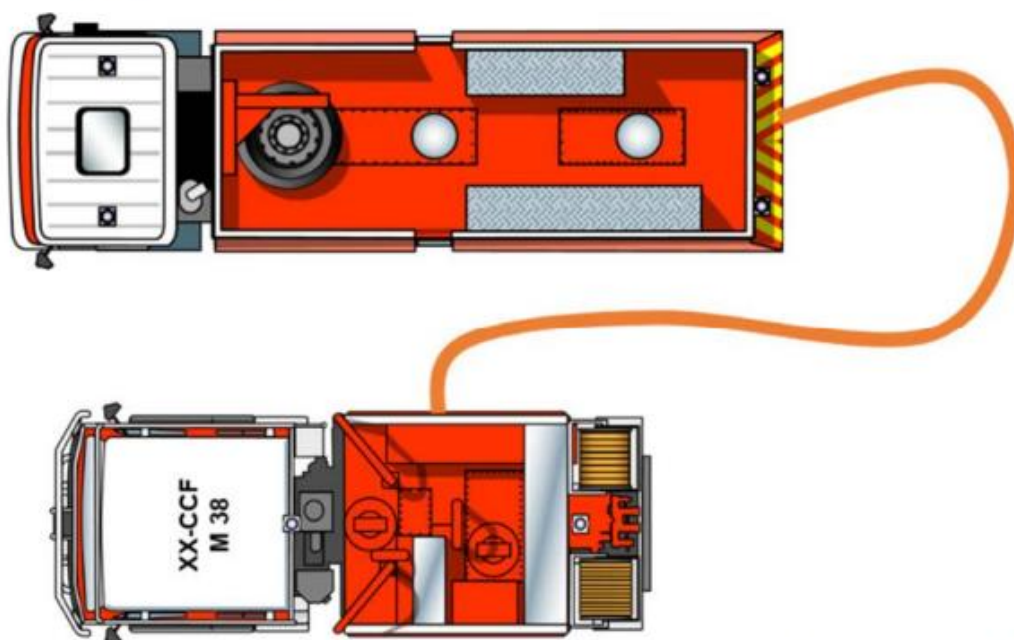
Diverses solutions permettent de limiter l'utilisation des réserves d'eau portable, à savoir :

- **par aspiration** (pompe de l'engin, motopompe flottante, motopompe remorquable immergée, motopompe d'épuisement, etc.)



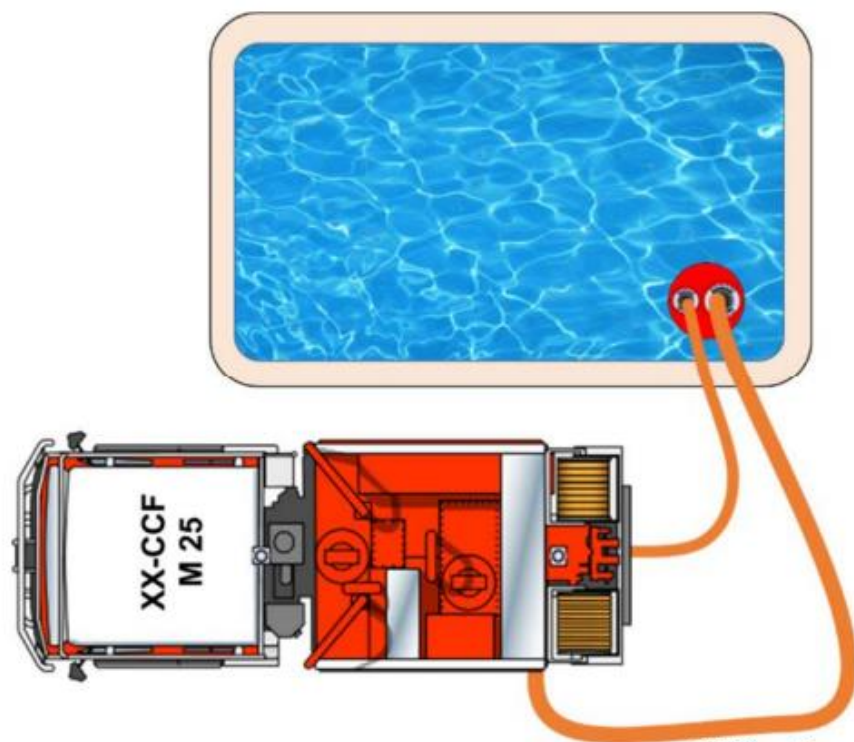
© Philippe Granados – ENSOSP

- **par véhicules** (porteurs d'eau, dévidoir automobile (DA), camion-citerne grande capacité (CCGC), etc.).



© Philippe Granados – ENSOSP

- **par hydro-éjecteur ou moyen équivalent** : nécessité d'avoir un minimum de 300 l de réserve dans la citerne, etc.



© Philippe Granados – ENSOSP

